

REGLEMENT INTERIEUR (Extrait)

- 1 Pour toute inscription, les élèves mineurs doivent être accompagnés d'un adulte.
- 2 Une tenue de sport correcte est exigée pour tous les utilisateurs. Elle doit comporter notamment une paire de chaussures propres réservée exclusivement à la pratique des activités en salle. **Les chaussures de ville sont proscrites** dans la salle dans le but de préserver les revêtements de sols. Ainsi, **après un passage obligatoire par les vestiaires**, les utilisateurs pénètrent dans la salle, chaussés d'une paire de basket (ou autre) de préférence à semelle blanche, propre, qu'ils ont apporté, à l'exception des sports de combats où les utilisateurs doivent retirer leurs chaussures.
- 3 **Les cotisations sont redevables avant le 15 de chaque mois. Passé cette date, l'accès aux cours vous sera refusé.**

4 En cas de Maladie ou Blessure, sans certificat médical, tout mois commencé est dû. (y compris pendant vos congés personnels)

- 5 **L'ASBTP se réserve le droit de supprimer un cours si un nombre minimum d'élèves n'est pas atteint.**

Je reconnais avoir lu ce texte, en avoir compris le sens, et m'engage à m'y soumettre par apposition de ma signature ainsi que de celle de mon représentant légal.

L'Adhérent

Le Représentant légal

Le Président

ASBTP

Danse

GYMNASE FRANCIS GIORDAN
78 BD PAPE JEAN XXIII 06300 NICE
COMPAGNIE « STARLIGHT DANCE CENTER »

Téléphone / Fax :
04 93 26 49 32

Madame, Monsieur,
Nous vous demandons de nous faire parvenir très rapidement les documents suivant afin de nous permettre d'établir la demande de licence.

Documents à joindre

POUR LES ENFANTS

- ⇒ 2 photos d'identité
- ⇒ Carte d'identité des parents
- ⇒ Carte d'identité de l'enfant
- ⇒ **Certificat médical (obligatoire dès l'inscription)**

POUR LES ADULTES

- ⇒ 2 photos d'identité
- ⇒ Carte d'identité
- ⇒ **Certificat médical (obligatoire dès l'inscription)**

**Les dossiers complets sont à remettre
au secrétariat de la section, accompagnés de leurs règlements.**